

Interpellation N0 : **3.06/11**

La mendicité est une forme particulière de harcèlement moral et psychologique

Des citoyens s'offusquent à juste titre d'être fréquemment, à la sortie de certains magasins, à l'accès du parking par exemple, ou dans le passage souterrain de la gare, démonstrativement interpellés (avec mise sous le nez d'une main quémandeuse, ou d'un gobelet) par des femmes des enfants, débarqués et coachés par des hommes qui surveillent de loin, au volant d'une voiture de grosse cylindrée. Comme pour le démarchage à domicile, ou téléphonique, il est évidemment que ce sont surtout les personnes les plus fragiles psychologiquement qui n'oseront pas dire non, en public ou isolément, d'autant plus qu'elles se sentent observées et épiées dans leur comportement.

Qu'en pense le Conseil de Ville ? Songe-t-il à interdire la mendicité en Ville de Delémont ? Cette forme particulièrement sournoise de harcèlement moral, peut-être même de mini-racket, ne touche-t-elle pas particulièrement les plus vulnérables psychiquement ? Sans oublier ceux qui estiment que l'Etat social comble déjà les besoins élémentaires et qu'un tel comportement n'a pas sa place dans une société évoluée comme la nôtre.

Pour le Groupe UDC

Dominique Baettig

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'D. Baettig', with a large blue checkmark or flourish to its right.